



Commission thématique Déchets

Réunion d'introduction

25 janvier 2021 – Village d'entreprises



Commissions intercommunales thématiques

Fonctionnement et rôle
Suivant le pacte de gouvernance
adopté en conseil communautaire
le 13 janvier 2021

●●●● Fonctionnement et rôle des commissions intercommunales thématiques

Son rôle (pacte de gouvernance §D.2)

- « Les commissions intercommunales sont chargées d'étudier les dossiers de leur compétence et de préparer les délibérations et décisions qui seront soumises au conseil communautaire.
- Les commissions n'ont aucun pouvoir de décision. Elles examinent les affaires qui leur sont soumises, émettent de simples avis ou formulent des propositions. [...] »

●●●● Fonctionnement et rôle des commissions intercommunales thématiques

Son fonctionnement (pacte de gouvernance §D.4)

- Présidée de droit par la Présidente qui peut se faire représenter par un ou une vice-président ou un membre du bureau exécutif
- Convocation envoyée 5 jours francs avant la séance et munie d'un ordre du jour
- Un secrétaire nommé en séance et un compte-rendu établi après chaque réunion

Les commissions se prononcent sur des questions d'échelle communautaire suivant les orientations fixées par le bureau exécutif.

La conférence des maires ou les conférences territoriales peuvent demander d'inscrire à l'ordre du jour des réunions des commissions toutes questions qu'elles estiment opportunes.



Ordre du jour

●●●● Ordre du jour

I) Gestion des déchets : les grands chiffres du territoire

II) Historique

- Pourquoi une réorganisation du service de collecte?
- Présentation de l'ancienne organisation et de son état des lieux
- Présentation du travail d'élaboration puis de mise en place d'une nouvelle organisation

III) Maintenant

- Présentation de l'organisation actuelle
- Evaluation de la nouvelle organisation

IV) Questions diverses



Gestion des déchets

Sur le territoire de Saint-Flour
Communauté

Organisation territoriale

- Saint-Flour Communauté possède la compétence collecte des déchets ménagers
- Les compétences traitement, prévention, ainsi que la collecte du verre ont été confiées au SYTEC (Syndicat des Territoires de l'Est Cantal)
- [Carte d'implantation](#)

Les chiffres clefs de Saint-Flour Communauté

- Tonnage moyen annuel d'ordures ménagères: 6 500 tonnes collectées
- Tonnage moyen annuel de tri : 1 200 tonnes collectées
- 15 flux collectés en déchetterie
- Nombre de points de collecte sur le territoire : 2250 points de collecte et 7300 bacs

Dépenses - recettes

- Répartition des dépenses :
 - 7% de charges de structure
 - 55% de charges de collecte
 - 38% de charges de traitement des déchets
- Origine des recettes:
 - 91 % TEOM
 - 6 % soutiens et ventes
 - 3 % Facturation aux pros

TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

La TEOM est calculée sur la même base que la taxe foncière, c'est-à dire la moitié de la valeur locative cadastrale de la propriété. Son montant par foyer n'est pas lié au service rendu.

Focus sur le lissage du taux de TEOM :

Taux de TEOM des communautés de communes historique		Ecart de taux entre le taux pivot et le taux en vigueur en 2018	TAUX 2019	TAUX 2020	TAUX 2021	TAUX 2027
Communes du territoire du Pays de Saint-Flour	11,47%	0,0900	11,56	11,65	11,74	12,28
Communes du territoire de Caldaguès Aubrac	12,22%	0,0067	12,23	12,23	12,24	12,28
Communes du territoire de Pierrefort Neuvéglise	12,75%	-0,0522	12,7	12,65	12,59	12,28
Communes du territoire de Planèze	14,07%	-0,1988	13,87	13,67	13,47	12,28
Communes du territoire de Margeride Truyère	14,59%	-0,2567	14,33	14,08	13,82	12,28

[Tableur excel](#)



Historique

Pourquoi une réorganisation?
Comment?



Pourquoi une réorganisation du service de collecte?

Repenser les circuits de collecte à l'échelle de la nouvelle communauté de communes

Homogénéiser les conditions de travail des agents de collecte suite aux fusions des communautés de communes

Optimiser le service en anticipation de la hausse de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes)

Taxe Générale sur les Activités Polluantes

- Due par les entités dont l'activité est considérée comme polluante.
- Elle découle du principe de pollueur-payeur et doit permettre de faire respecter la « hiérarchie des déchets » : favoriser prévention, réemploi et recyclage avant élimination
- Le produit issu de l'augmentation de la TGAP sur le stockage est affecté au plan de soutien de la politique déchets.

Sa hausse en chiffres :

Année	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025 et ensuite
TGAP applicable*	24€ / t	25 € / t	37 €/ t	45 €/t	52 €/t	59 €/t	65 €/t



Présentation de l'ancienne organisation du service collecte

Présentation et état des lieux

●●●● Ancienne organisation

Rappel des chiffres clefs

- Organisation du territoire : [carte](#)
- 4 points de départ des camions
- 2 exutoires, situés aux Cramades : centre de tri et décharge ; lieu d'arrivée de tous les camions de collecte
- Adaptation estivale sur les anciennes CC de Pierrefort, Caldaguès-Aubrac et Margeride
- Mode de collecte variable : bennes simples majoritaires, bicomps pays de Saint-Flour
- Fréquences variables selon les communes, les saisons et les types d'usagers (commerces, établissements publics...)



Légende

- Communes SaintFlourCo
- communes collectées pour le SIB

Installations de gestion des déchets:

- Siège
- Déchèterie accessible : aux habitants de SFCO
- Dépôt : lieu de départ des camions
- Exutoires : ISDND et centre de tri

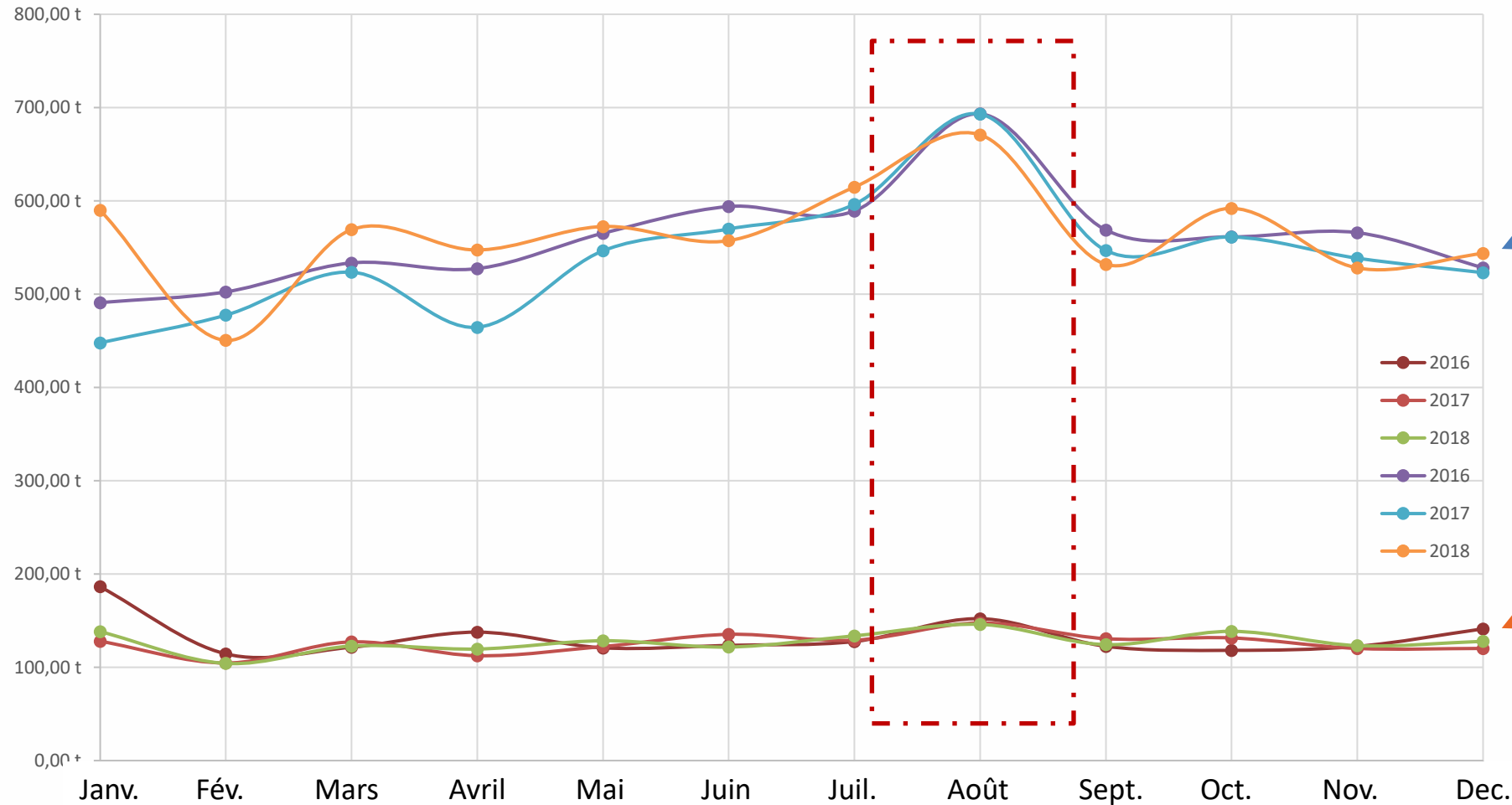
●●●● Ancienne organisation

Dimensionnement du service :

- 9 camions en tournée chaque jour + 1 ou 2 petits pour la collecte du Centre Ancien de Saint-Flour (un pour le tri, un pour les OM)
- 16 camions dans le parc (véhicules principaux et de secours)
- 18 agents-jours nécessaires en hiver ; 20,5 agents-jours en été
- 3 horaires d'embauche différents selon les lieux de départ :
 - Départ à 5h de Coren et de Pierrefort, journée continue
 - Départ à 7h de Chaudes-Aigues, pause méridienne d'1h15
 - Départ à 8h de Ruynes en Margeride, pause méridienne d'1h

Ancienne organisation

Tonnage collecté : évolution mensuelle sur les trois dernières années



Ordures
Ménagères

Tri

• Pic visible en août

●●●● Ancienne organisation

Analyse des tonnages collectés par tournée

- Tonnage max en OM : **7t** – tonnage moyen 2018 : **3,6t**
- Tonnage max en tri : **3t** – tonnage moyen 2018 : **1,3t**

Analyse des temps de tournée

- Pas équilibré : certaines tournées longues, d'autre beaucoup moins

➡ Il y avait un potentiel d'optimisation et d'harmonisation intéressant



Elaboration d'une nouvelle organisation

Présentation de la méthode
adoptée

Recensement des données techniques :

- 10 suivis de collecte (juillet – août 2018)
- Feuilles de tournées détaillées remplies par les chauffeurs (juillet 2018 – octobre 2019)
 - Kilométrage
 - Durée des différentes phases de collecte
 - Tonnage
- Enregistrement GPS des circuits (novembre 2018)
- Recensement et géolocalisation de tous les points de collecte du territoire avec le volume des bacs (septembre 2018 – Janvier 2019)

●●●● Elaboration d'une nouvelle organisation

Constitution d'un groupe de travail :

- Composé d'élus et d'agents
- Réunions en novembre 2018, février 2019 et avril 2019

Présentation des propositions aux instances décisionnelles :

- Bureau exécutif : 15 avril 2019 puis 29 avril 2019
- Conférence des maires : le 6 mai 2019
- Présentation en CT et CHSCT le 13 juin 2019
- Conseil communautaire : le 20 juin 2019

Mise en œuvre du nouveau fonctionnement le 26 août 2019

Point d'étape en cours de phase test :

- Conférence des maires : le 24 octobre 2019



Taille et densité du territoire

- Des tournées longues en kilomètres mais peu chargées en tonnage

Adaptation estivale :

- Présence d'un pic de production en août
- Cela nécessite un renfort des tournées de collecte

Jours fériés :

- Les tournées non assurées le jour férié doivent être rattrapées avant ou après
- Cela nécessite des camions et des agents en plus

Alignement des horaires d'embauche pour tous les agents

Des horaires annualisés avec deux cycles de travail :

- 4 jours par semaine en hiver avec des journées de 8h20 (de 4h40 à 13h)
 - Mercredi chômé
- Un cycle à 5 jours par semaine :
 - 5 jours par semaine pendant 6 semaines d'été, pour le renfort estival
 - Travail le mercredi lors des semaines avec un jour férié pour le rattrapage des collectes

●●●● Elaboration d'une nouvelle organisation : les modalités techniques

Bennes simples partout

Lieux de départ actuels conservés

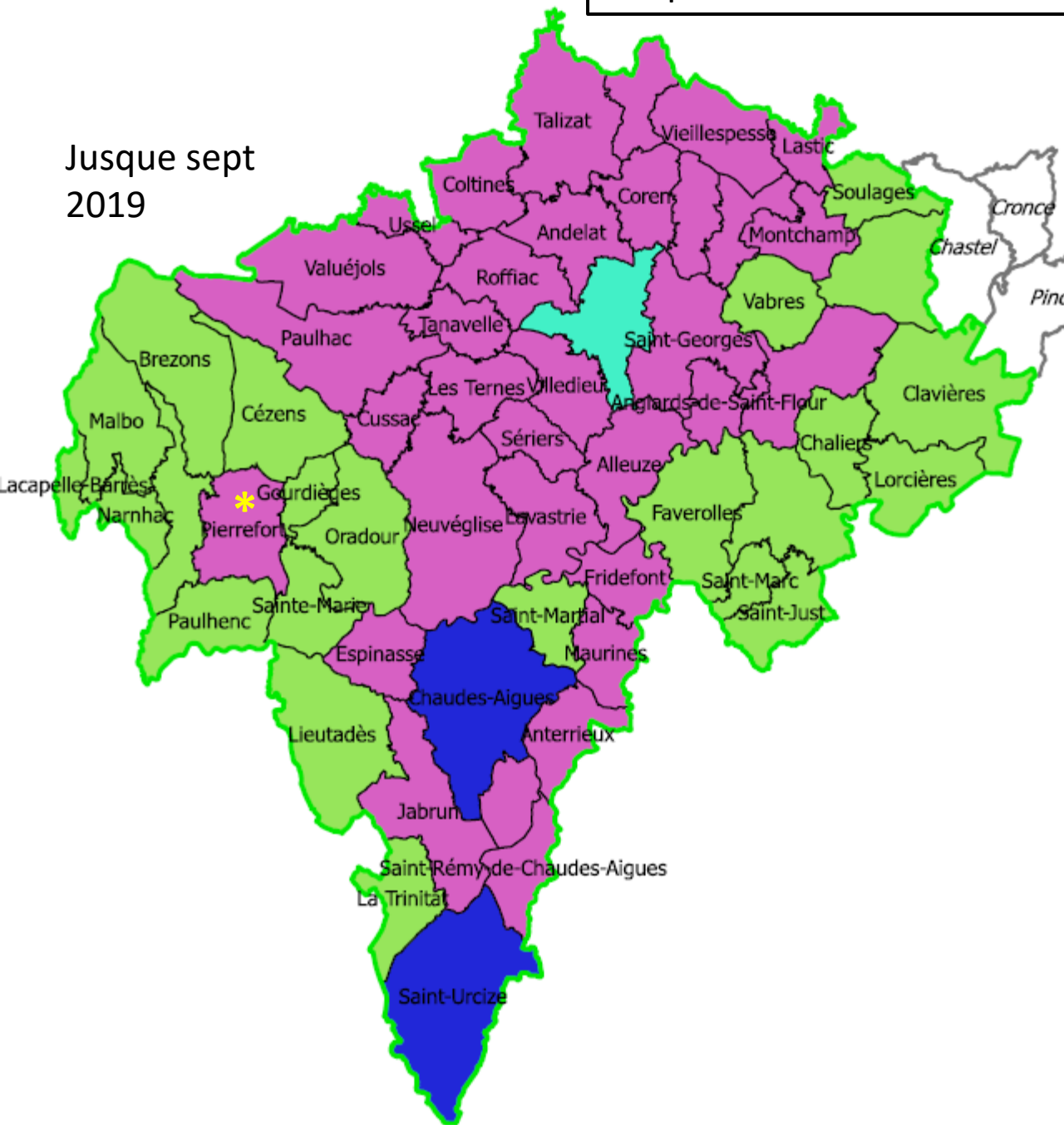
Adaptation des fréquences sur plusieurs communes

- Détails [sur carte](#)

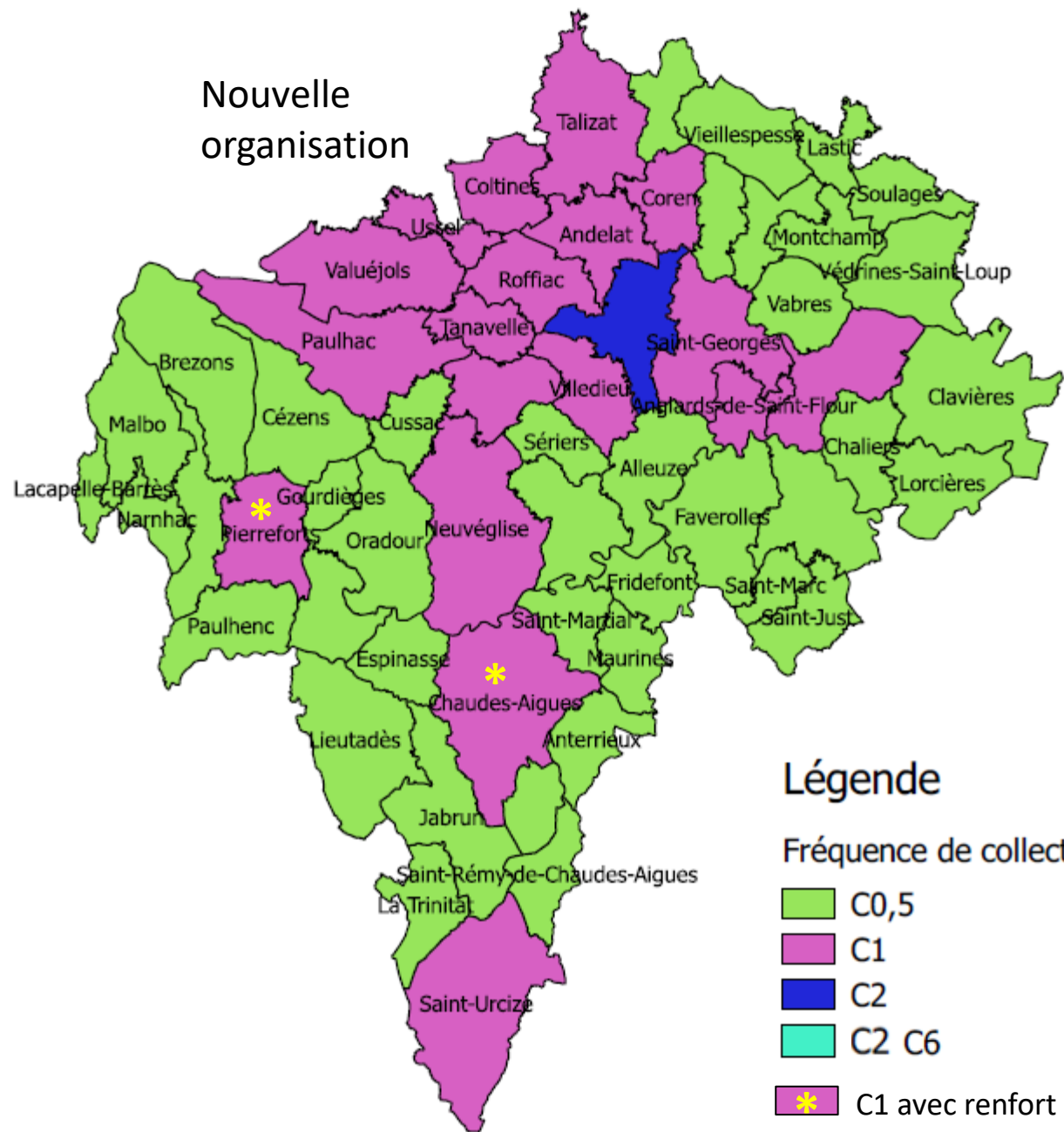
Fin du porte-à-porte à Ruynes, Andelat, Ussel et quelques lotissements à Chaudes-Aigues

Fréquences de collecte Ordures ménagères hors saison estivale

Jusque sept
2019



Nouvelle
organisation



Légende

Fréquence de collecte

C0,5

C1

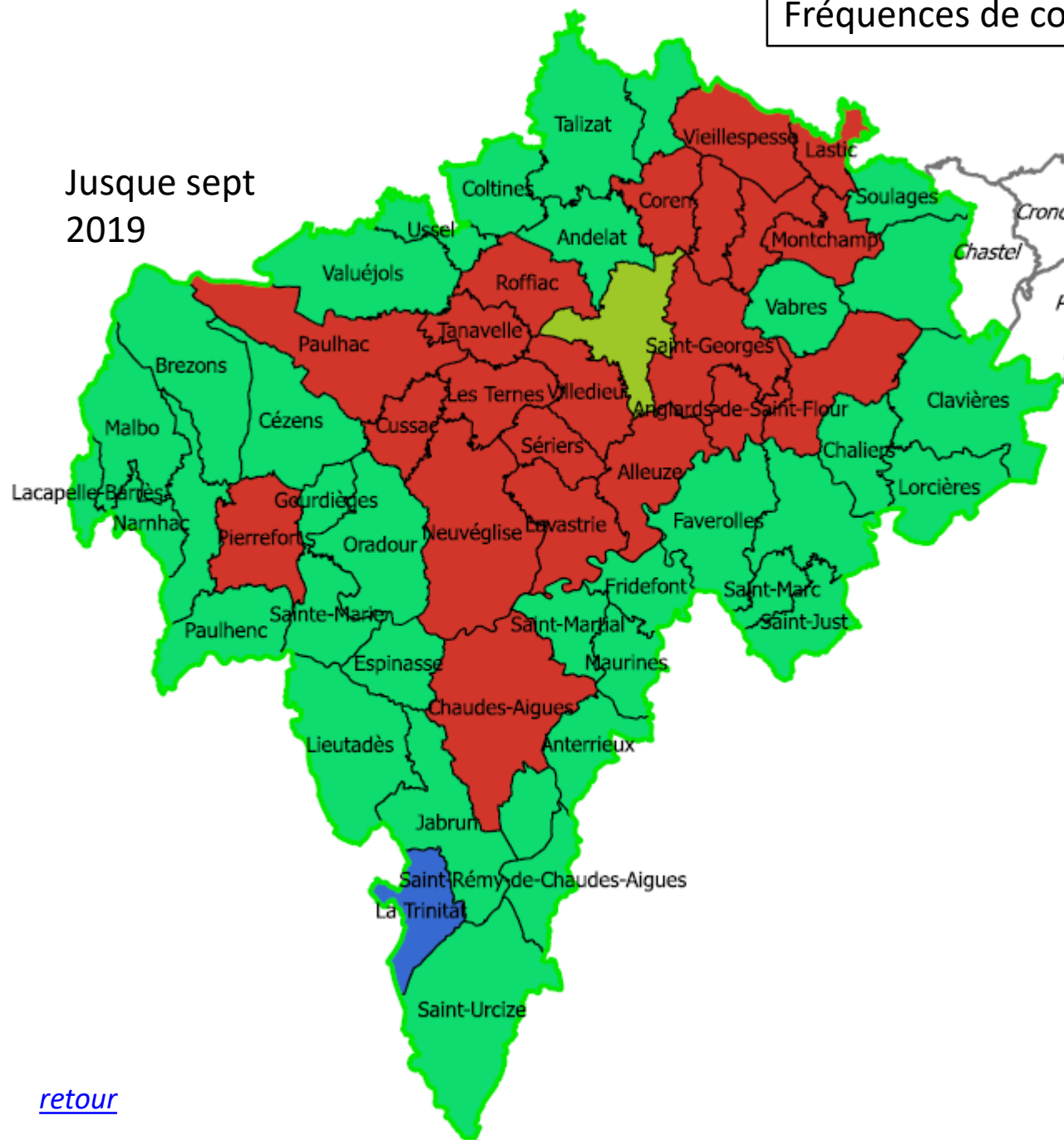
C2

C2 C6

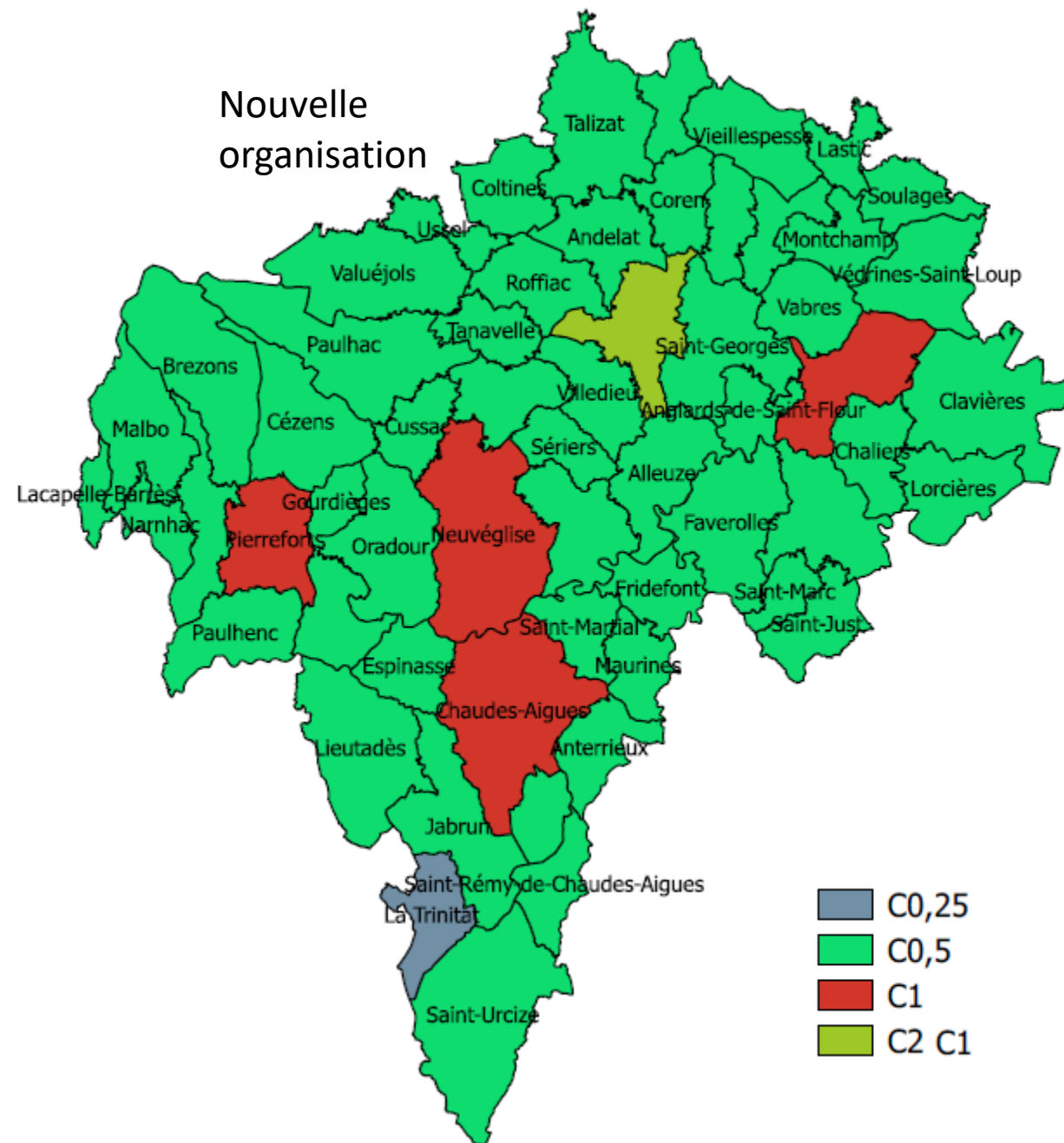
* C1 avec renfort C2

Fréquences de collecte sélective hors saison estivale	
1	1
2	1
3	1
4	1
5	1
6	1
7	1
8	1
9	1
10	1
11	1
12	1
13	1
14	1
15	1
16	1
17	1
18	1
19	1
20	1
21	1
22	1
23	1
24	1
25	1
26	1
27	1
28	1
29	1
30	1
31	1
32	1
33	1
34	1
35	1
36	1
37	1
38	1
39	1
40	1
41	1
42	1
43	1
44	1
45	1
46	1
47	1
48	1
49	1
50	1
51	1
52	1
53	1
54	1
55	1
56	1
57	1
58	1
59	1
60	1
61	1
62	1
63	1
64	1
65	1
66	1
67	1
68	1
69	1
70	1
71	1
72	1
73	1
74	1
75	1
76	1
77	1
78	1
79	1
80	1
81	1
82	1
83	1
84	1
85	1
86	1
87	1
88	1
89	1
90	1
91	1
92	1
93	1
94	1
95	1
96	1
97	1
98	1
99	1
100	1

Jusque sept
2019



Nouvelle organisation



[retour](#)

●●●● Proposition d'organisation

Avec tous ces postulats : construction de circuits en poursuivant l'objectif de mieux remplir les camions, dans le temps imparti.

Dimensionnement en début de phase test (26 août 2019):

- 7 camions en période basse ; 14 agents-jours
- 7 à 8 camions en période estivale ; 14 à 16 agents-jours

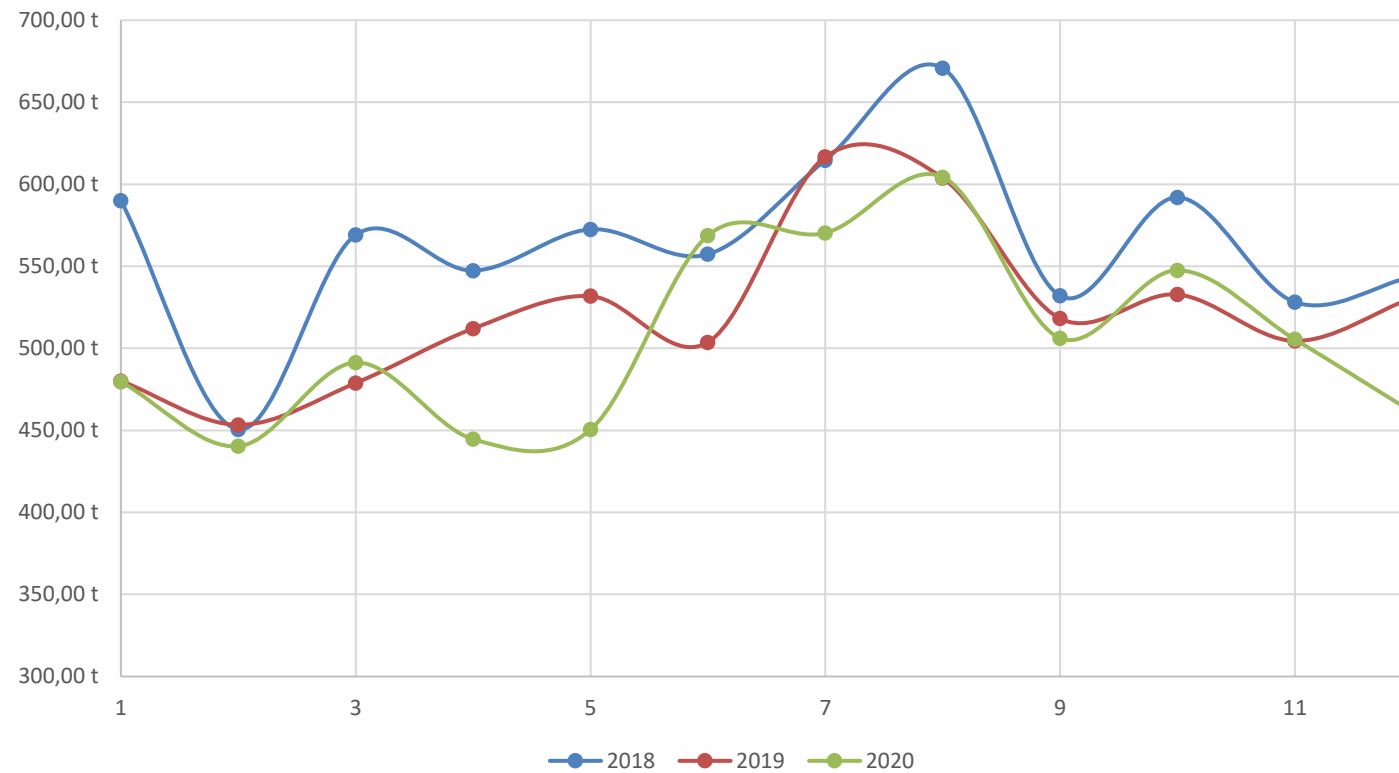
→ 2 agents ont été affectés à de nouvelles missions et les charges afférentes à leur emploi ne sont plus imputées au budget annexe Déchets



Et maintenant

Les ajustements apportés
L'évaluation à conduire

Evolution mensuelle du tonnage d'ordures ménagères collecté



●●●● Ajustements pendant la phase test

Points de départ des camions:

- En raison du départ d'un agent, et après concertation, le camion de collecte de l'antenne Chaudes-Aigues a été remonté au CTI en décembre 2019
- Le camion en charge de la collecte des ordures ménagères sur le secteur de Margeride a également été rapatrié au CTI pour pouvoir effectuer la collecte du faubourg de Saint-Flour en début de tournée. Il reste un camion au départ de Ruynes en Margeride

➡ Pas d'impact sur les tournées puisque les exutoires sont à côté du CTI

●●●● Ajustements pendant la phase test

Collecte du centre ancien de Saint-Flour

- Prévus dans la réorganisation : collecte des OM mardi et vendredi, collecte du tri lundi et jeudi
- En juin 2019 : volonté de la municipalité de Saint-Flour de ne pas changer les fréquences et jours de collecte le temps de trouver des locaux poubelles
- Conséquence : Revue des tournées, sortie le mercredi pour collecter les ordures ménagères et sortie du 8^{ème} camion les mardis et vendredis pour le tri
- De mars 2020 à décembre 2020 : mise en place de points de collecte dans le centre ancien de Saint-Flour pour pouvoir arrêter la collecte en sac.

●●●● Ajustements pendant la phase test

Collecte des cartons et collecte des gros producteurs (ZI Montplain,...)

- Ajout de certains points dans plusieurs tournées pour les vider plus fréquemment (quelques points au faubourg de Saint-Flour, parking de la piscine à Chaudes-Aigues,...)
- Prévus dans la réorganisation : collecte spécifique des cartons uniquement le jeudi
- Finalement mis le mardi et vendredi sur le 8^{ème} camion

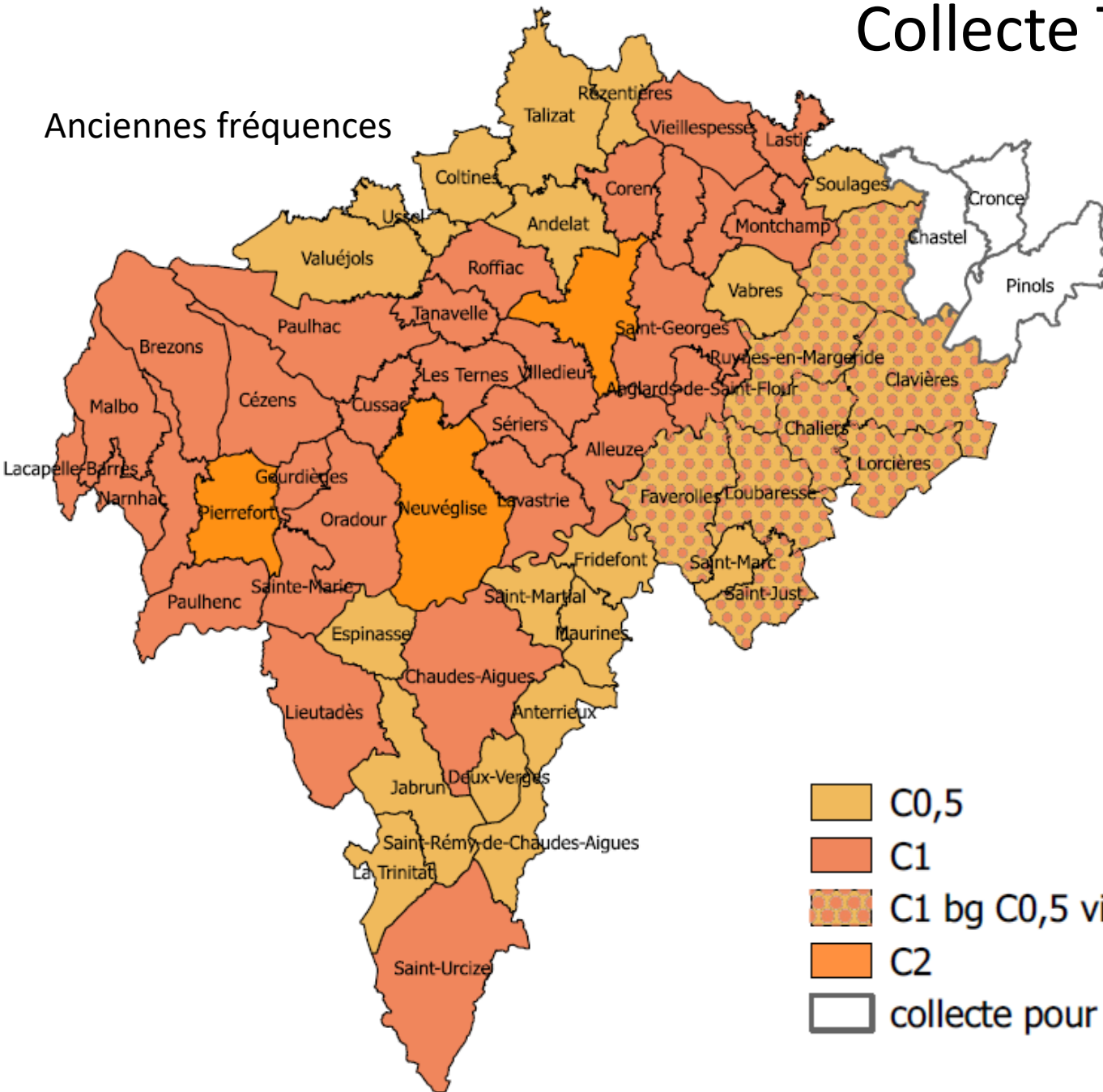
●●●● Ajustements pendant la phase test

Période estivale

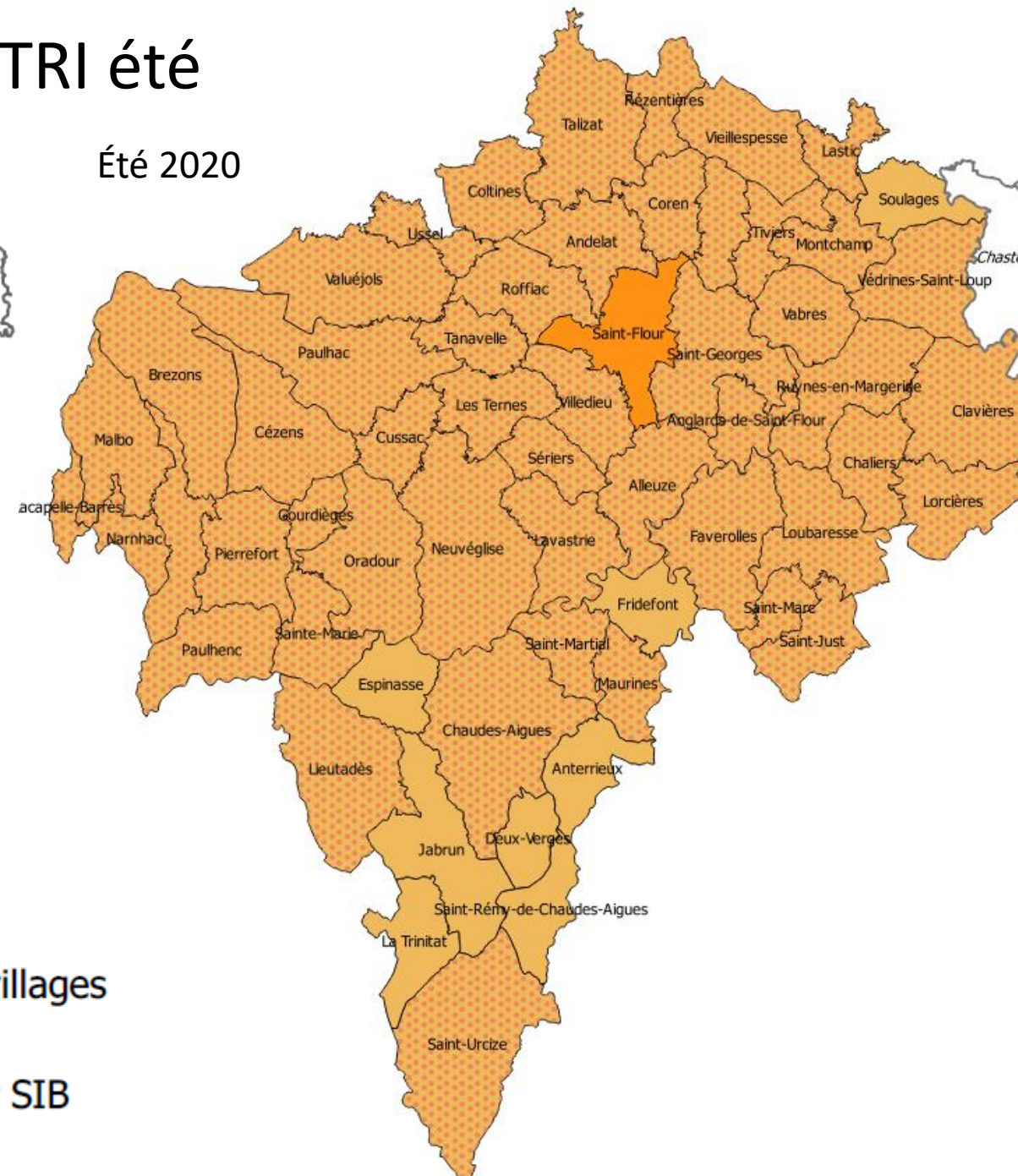
- Du lundi 20 juillet au vendredi 28 août 2020
- Des tournées de renfort le mercredi pour chaque équipe, et une 8^{ème} équipe mardi jeudi et vendredi
- Carte des fréquences de collecte ci-après
- Période de collecte : une demande d'extension de la part de certains élus

Collecte TRI été

Anciennes fréquences



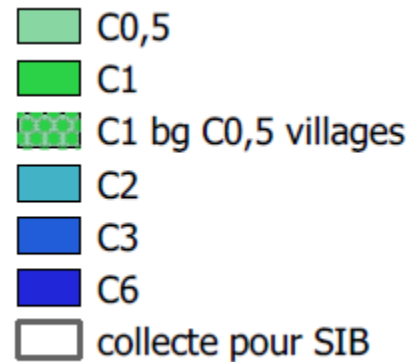
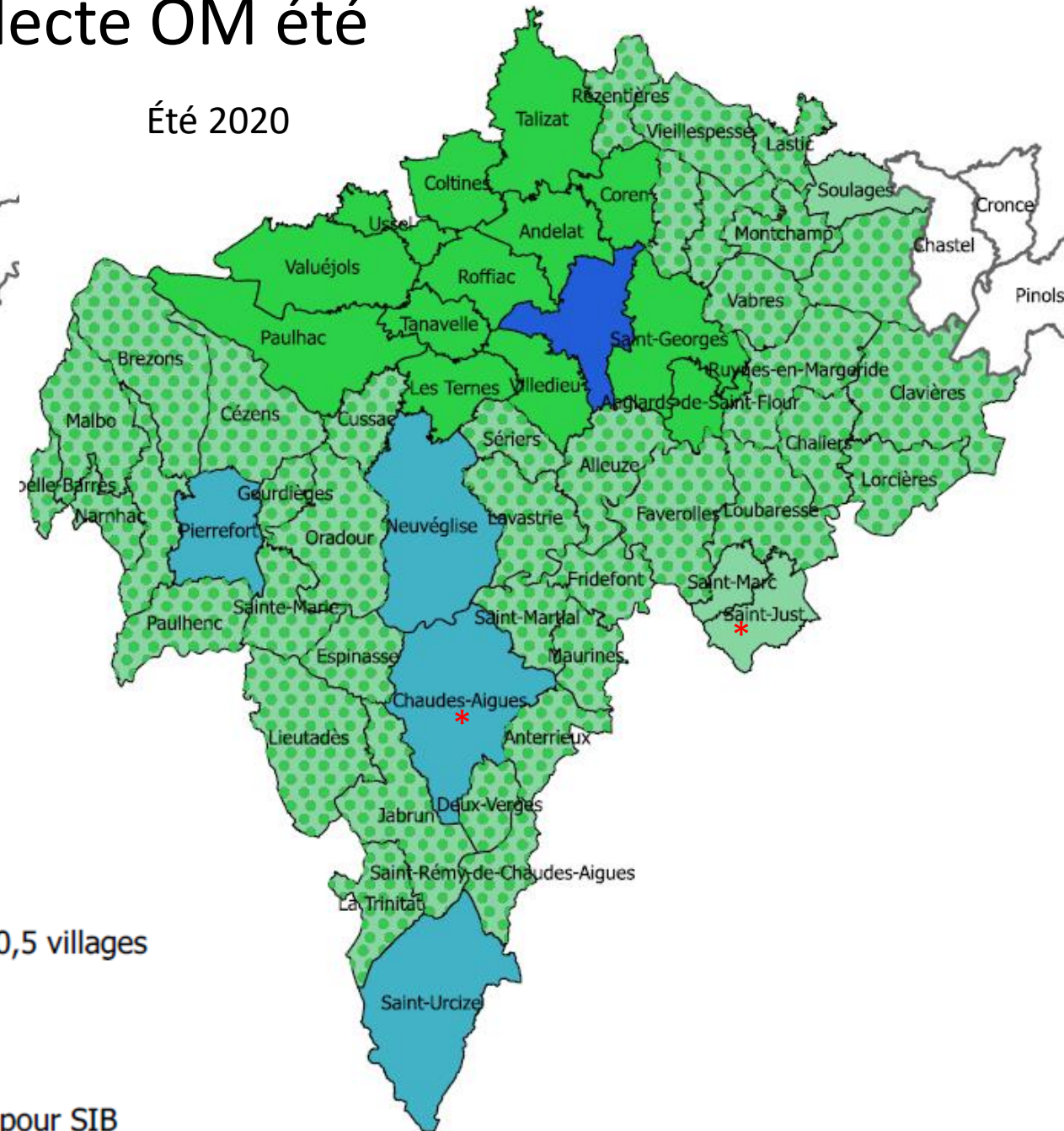
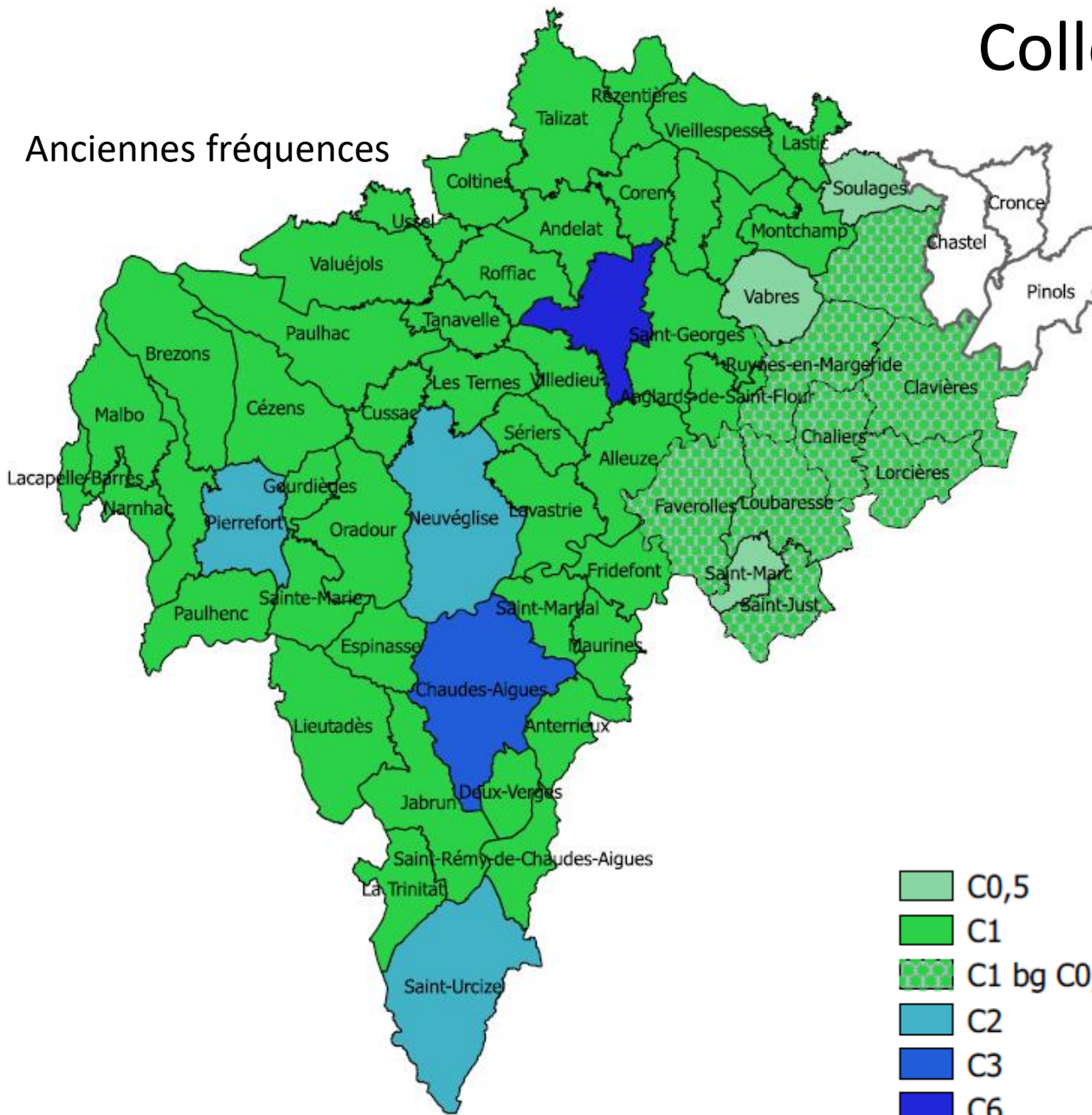
Été 2020



Collecte OM été

Anciennes fréquences

Été 2020



●●●● Ajustements pendant la phase test

Depuis septembre 2021, renforcement de la collecte en tri de certains bourgs

- Malgré le renforcement en bac, une collecte toutes les 2 semaines était trop juste pour certains bourgs.
- A la reprise des tournées d'hiver, un passage supplémentaire ajouté pour :
 - Ribeyrevielle, Bouzentès, Le Pirou Rayrolles Varillettes
 - Anglards de Saint-Flour, Les Ternes, Coren, Talizat, Roffiac, Coltines (uniquement les bourgs)



Evaluation

●●●● Evaluation de la nouvelle organisation

La période estivale doit être revue

Dimensionnement initial : 7 camions ; dimensionnement actuel : 7,5 camions

Les points proposés pour faire l'évaluation de la réorganisation :

- Comparaison du Compte Administratif 2018 et Compte Administratif 2020
- Evaluation du kilométrage parcouru
- Faut-il réussir à redescendre à 7 camions, ou mettre 8 camions?
- Autre?



Questions diverses



**Prochaine(s) date(s) :
8 février**

**Prochains ordres du
jour :**

Collecte spécifiques : collecte des
plastiques agricoles, collecte
d'encombrants, collecte des
déchets verts